

Fiche de cours	Mathématiques	Troisième
Chapitre 1 : PGCD	Les nombres et PGCD	

Tous les nombres considérés sont des entiers naturels donc appartenant à $\mathbb{N} = \{0; 1; 2; 3; 4; 5 \dots\}$
On aura : $0 < b \leq a$

I – Diviseurs et multiples.

Définition : Le nombre a est divisible par b (*avec $b \neq 0$*) s'il existe un nombre entier n tel que :

$$a = b \times n.$$

On dit alors que a est un multiple de b et de n .

Autre formulation :

Le nombre entier a est divisible par le nombre b (*avec $b \neq 0$*) si : $\frac{a}{b}$ est un entier ($\frac{a}{b} = n \in \mathbb{N}$).

Exemple : $10 = 2 \times 5$ donc 10 est divisible par 2 et par 5 , et 10 est un multiple de 2 et 5 (il y en a d'autres). → Pour les critères de divisibilité, voir la fiche E du chapitre 0 : Fractions.

II – Diviseurs communs.

Définition : Un diviseur commun de deux nombres a et b est un nombre qui divise à la fois a et b .

Exemple : 3 est un diviseur commun de 114 et 27 car 3 divise 114 ($114 = 3 \times 38$) et 3 divise 27 ($27 = 3 \times 9$).

III – Plus Grand Diviseur Commun.

Définition :

Le PGCD de deux nombres a et b est le plus grand des diviseurs communs de a et de b .

Définition : Deux nombres sont premiers entre eux lorsque leur PGCD est 1 , c'est-à-dire lorsqu'ils n'ont comme diviseur commun que le nombre 1 .

Exemple : 8 et 27 sont premiers entre eux car ils n'ont comme diviseur commun que 1 , leur PGCD est 1 .

IV – Algorithmes de calcul du PGCD de deux nombres a et b .

1°) Algorithme des différences :

Cet algorithme repose sur la propriété suivante :

Propriété 1 : Soit a et b deux entiers avec $0 < b \leq a$, alors $\text{PGCD}(a; b) = \text{PGCD}(b; a - b)$

Exemple : Calculons le PGCD de 675 et 375 par l'algorithme des différences.

Cet algorithme est basé sur la propriété 1 (à citer)

Nommons $A = \text{PGCD}(675; 375)$

$$A = \text{PGCD} \left(\underbrace{375}_{\text{Le plus petit}} ; \underbrace{300}_{\text{la différence } (675-375)} \right)$$

$$A = \text{PGCD} \left(\underbrace{300}_{\text{Le plus petit}} ; \underbrace{75}_{\text{la différence } (375-300)} \right)$$

$$A = \text{PGCD} \left(\underbrace{75}_{\text{Le plus petit}} ; \underbrace{225}_{\text{la différence } (300-75)} \right)$$

$$A = \text{PGCD} \left(\underbrace{75}_{\text{Le plus petit}} ; \underbrace{150}_{\text{la différence } (225-75)} \right)$$

$$A = \text{PGCD} \left(\underbrace{75}_{\text{Le plus petit}} ; \underbrace{75}_{\text{la différence } (150-75)} \right)$$

$$A = 75 \text{ Donc } [\text{le PGCD de } 675 \text{ et de } 375 \text{ est } 75].$$

2°) Algorithme d'Euclide :

Cet algorithme repose sur la propriété suivante :

Propriété 2 : Soit a et b deux entiers avec $0 < b \leq a$, alors $\text{PGCD}(a; b) = \text{PGCD}(b; R)$ où R est le reste de la division euclidienne de a par b .

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">Dividende</td> <td style="width: 10%; text-align: center;"><u>Diviseur</u></td> <td style="width: 80%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Quotient</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Reste</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Dividende	<u>Diviseur</u>		Quotient			Reste			<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">120</td> <td style="width: 10%; text-align: center;"><u>7</u></td> <td style="width: 80%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">17</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">1</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	120	<u>7</u>		17			1		
Dividende	<u>Diviseur</u>																		
Quotient																			
Reste																			
120	<u>7</u>																		
17																			
1																			
$Dividende = Diviseur \times Quotient + Reste$	$120 = 7 \times 17 + 1$																		

Exemple : Calculons le PGCD de 675 et 375 par l'algorithme des différences.

Cet algorithme est basé sur la propriété 2 (à citer)

Nommons $A = \text{PGCD}(675; 375)$

$$675 = 375 \times 1 + \underbrace{300}_{\text{Le reste}} \quad \text{donc } A = \text{PGCD}\left(\underbrace{375}_{\text{Le diviseur}} ; \underbrace{300}_{\text{Le reste}}\right)$$

$$375 = 300 \times 1 + \underbrace{75}_{\text{Le reste}} \quad \text{donc } A = \text{PGCD}\left(\underbrace{300}_{\text{Le diviseur}} ; \underbrace{75}_{\text{Le reste}}\right)$$

$$300 = 75 \times 4 + \underbrace{0}_{\text{Le reste}} \quad \text{donc } A = \text{PGCD}\left(\underbrace{75}_{\text{Le reste}} ; \underbrace{0}_{\text{Le reste}}\right) = 75$$

Donc le PGCD de 675 et de 375 est 75.

V – Fractions.

Définition : Une fraction est irréductible lorsque son numérateur et son dénominateur sont premiers entre eux.

Propriété 3 : Si on simplifie une fraction par le PGCD du numérateur et du dénominateur, alors on obtient une fraction irréductible.

Exemple :

On a vu que le PGCD de 675 et de 375 est 75, donc pour rendre irréductible la fraction $\frac{675}{375}$ on applique la propriété 3.

$$\frac{675}{375} = \frac{\overbrace{75}^{\text{PGCD}(675;375)} \times 9}{\overbrace{75}^{\text{PGCD}(675;375)} \times 5} = \frac{9}{5}$$

$\frac{9}{5}$ est une fraction irréductible car on a simplifié par le PGCD du numérateur et du dénominateur.